



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

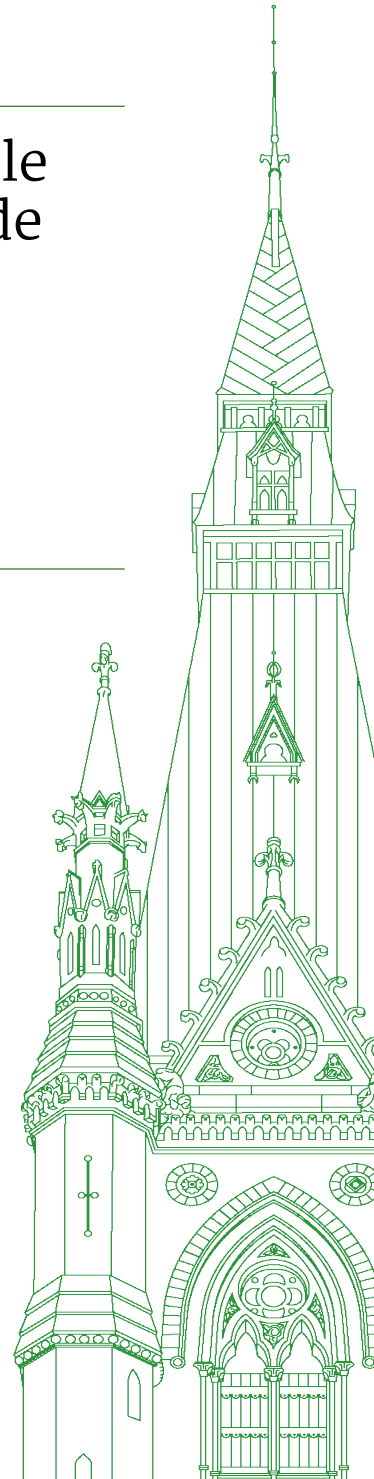
Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 044

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 10 juin 2024



Président : M. Ken Hardie

Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine

Le lundi 10 juin 2024

• (1835)

[Traduction]

Le président (M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.)):
La séance est ouverte.

Bienvenue à la 44^e réunion du Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine de la Chambre des communes.

Conformément à l'ordre de renvoi du 16 mai 2022, le Comité se réunit dans le cadre de son étude des relations entre le Canada et la République populaire de Chine.

J'ai une brève communication. Nous avons assisté aujourd'hui, pendant la période des questions, à un incident acoustique très problématique pour nos interprètes, et nous vous demandons de bien vouloir tenir les écouteurs aussi loin que possible des microphones. Veuillez les déposer sur le petit autocollant qui se trouve sur la table, et tout ira bien. Je suis sûr que je n'ai pas besoin d'en dire plus à ce sujet.

La réunion d'aujourd'hui se déroule dans un format hybride. Les membres du Comité participent en personne dans la salle et à distance par l'entremise de l'application Zoom.

Les participants sur Zoom ont bien entendu le choix de la langue d'interprétation au bas de leur écran.

Nous avons une liste des intervenants pour les participants dans la salle qui souhaitent prendre la parole, mais si vous souhaitez intervenir, veuillez lever la main. La greffière et moi-même ferons de notre mieux pour veiller à ce que tout le monde soit reconnu dans l'ordre.

Nous nous réunissons aujourd'hui sur la question de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins. Aujourd'hui, nous accueillons Son Excellence Maria Andrelita Sacramento Austria, ambassadrice de la République des Philippines, Myca Magnolia Fischer, chef de mission adjointe et Leo Marco Vidal, troisième secrétaire.

Madame l'ambassadrice, vous disposez de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire.

Son Excellence madame Maria Andrelita Sacramento Austria (ambassadrice de la République des Philippines): Bonsoir, monsieur le président, vice-présidents et membres du Comité. Je vous remercie de la très aimable invitation qui nous a été faite.

Lorsque j'étais jeune fonctionnaire au sein du ministère des Affaires étrangères des Philippines, l'une de mes premières tâches a été de participer à la série d'ateliers sur la gestion des conflits potentiels dans la mer de Chine méridionale organisée par l'Indonésie

et financée par l'Agence canadienne de développement international. Dès le début de ma carrière, j'ai pris conscience du rôle important joué par le Canada dans la région indo-pacifique.

Cette année, les Philippines et le Canada célèbrent 75 ans de relations bilatérales. Même s'il y a beaucoup à célébrer, on ne peut nier le fait que la toile de fond géopolitique de notre partenariat n'est plus la même. Dans l'allocution qu'elle a donnée à Toronto il y a sept mois, Mélanie Joly, ministre des Affaires étrangères, a décrit en termes frappants la situation sur la scène mondiale.

Elle a déclaré ce qui suit:

Notre monde est marqué par les turbulences géopolitiques; par l'imprévisibilité et par l'incertitude. Les plaques tectoniques de l'ordre mondial bougent sous nos pieds. Et les structures qui s'appuient sur elles sont en train de se fracturer.

Les Philippines, qui subissent 150 tremblements de terre par année, comprennent bien cette analogie. En effet, le monde est à un tournant décisif. Dans notre région, les tendances récentes à l'agression, à la militarisation et à la course aux armements menacent nos terres prometteuses d'un avenir incertain.

Aujourd'hui, je souhaite partager avec vous sept réalités auxquelles nous faisons face dans la région indo-pacifique et qui ont été exposées par le président Marcos lors du récent Dialogue du Shangri-La.

Tout d'abord, la dynamique de cette région est telle que son avenir est façonné non pas par une ou deux puissances, mais par de nombreux acteurs. Le fait d'aborder ces questions sous l'angle des rivalités entre puissances ne tient pas compte de la situation réelle sur le terrain et élimine les interventions des puissances moyennes, comme les Philippines et le Canada.

Deuxièmement, la concurrence stratégique entre la Chine et les États-Unis imprègne le paysage régional en pleine évolution. Cette rivalité limite les choix stratégiques des États de la région. Elle exacerbe les dossiers chauds et crée de nouveaux dilemmes en matière de sécurité.

Troisièmement, nous reconnaissons le rôle central de l'ANASE dans le façonnement du paysage de la région indo-pacifique. Elle doit rester l'intervenante principale de l'architecture de sécurité régionale, quel que soit le nombre de partenariats minilatéraux émergents. L'ANASE a été — et restera dans un avenir prévisible — le terrain neutre où toutes les autres puissances du monde interagissent et se mobilisent régulièrement. Les Philippines devraient présider l'ANASE en 2026.

Quatrièmement, pendant que des considérations géopolitiques continuent d'imprégner l'infrastructure de la gouvernance mondiale, le multilatéralisme doit s'efforcer de faciliter les mesures prises à l'échelle mondiale en réponse à des défis tels que les urgences en matière de santé publique, les crises humanitaires et le changement climatique. Les Philippines se sont toujours efforcées de rendre le multilatéralisme plus constructif, plus inclusif et plus équitable.

Cinquièmement, l'espace commun mondial restera essentiel à la sécurité de tous les États de la région. Dans le cadre du développement international, il est essentiel de favoriser l'accès des pays à la haute mer et à l'espace extra-atmosphérique ainsi que l'utilisation pacifique de la science et des technologies.

Sixièmement, le changement climatique reste un défi meurtrier pour la région et le monde. Il s'agit de la première menace véritablement mondiale.

Enfin, les technologies de pointe pourraient résoudre un grand nombre de nos problèmes de longue date, mais elles sont si puissantes qu'elles pourraient également perturber nos ordres politiques et sociaux.

Ces sept réalités brouillent les pistes que nous devons suivre dans notre parcours collectif à titre de communauté de nations. C'est dans ce contexte que nous accueillons favorablement la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, qui démontre clairement que le Canada a décidé d'être un partenaire actif, engagé et fiable. Lors de sa visite à Manille l'année dernière, la ministre des Affaires étrangères, Mme Joly, a fait savoir au président Marcos que le moment était venu de faire preuve d'ambition. Le président a immédiatement répondu en déclarant qu'il fallait se mettre au travail.

Nous avons reçu nos directives et nous avons déjà observé des progrès très prometteurs. Au cours de la première moitié de l'année en cours, les Philippines ont accueilli deux ministres canadiens de premier plan, soit le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et le ministre du Développement international, ainsi que deux députés.

• (1840)

Le Bureau Indo-Pacifique du Canada pour l'agriculture et l'agroalimentaire a été inauguré à Manille en février, afin de renforcer les partenariats, faire progresser la coopération technique et aider les exportateurs canadiens à trouver de nouveaux débouchés commerciaux.

Des experts canadiens en cybersécurité se sont également rendus aux Philippines, tandis qu'une mission commerciale philippine sur le nucléaire a été organisée au Canada au mois de mars.

Le mois dernier, notre ministre des Affaires étrangères, le secrétaire Enrique Manalo, est venu au Canada et a rencontré quatre ministres fédéraux et de nombreux députés dans le but d'établir un partenariat solide, réactif et mutuellement avantageux.

Les Philippines comptent parmi les amis les plus proches et les plus anciens du Canada dans la région indo-pacifique et elles sont le partenaire le plus ancien de tous les pays de l'ANASE. Grâce au million de Canadiens d'origine philippine qui vivent au Canada, nous ne sommes pas seulement des amis, nous sommes une famille. Même si nous sommes situés de part et d'autre de l'océan Pacifique, nous effectuons tous deux des investissements importants dans l'édification d'une architecture régionale fondée sur des règles qui garantira la paix et la stabilité de la région que nous partageons.

Nous sommes déterminés à coopérer avec le Canada et d'autres pays aux vues similaires pour faire en sorte que la région indo-pacifique demeure un moteur de la croissance mondiale et une plaque tournante de l'épanouissement personnel.

Je vous remercie, monsieur le président et mesdames et messieurs. *Maraming salamat po.*

Le président: Je vous remercie, Votre Excellence.

À titre d'information, M. Ellis remplace Mme Lantsman aujourd'hui, M. Drouin remplace M. Oliphant et M. Kelloway, qui participe à distance, remplace M. Fragiskatos. Il y aura d'autres remplacements au fil de la soirée et des parties de hockey, mais nous passons maintenant aux questions.

M. Kmiec a la parole pour la première série de questions de six minutes.

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie, madame l'ambassadrice, d'être ici aujourd'hui.

Vous avez d'abord parlé des tensions militaires dans la région, et j'allais donc vous demander quelle était la position de votre gouvernement à l'égard de l'ANASE. À titre de composante de l'architecture multilatérale régionale — pour reprendre un terme que vous avez utilisé à plusieurs reprises dans votre déclaration préliminaire —, dans quelle mesure êtes-vous satisfaite des performances de l'ANASE en matière de réduction des tensions?

Je tiens à souligner que la semaine dernière, dans la zone économique exclusive des Philippines, un navire des gardes-côtes de la République populaire de Chine a bloqué l'un de vos navires de ravitaillement.

Pouvez-vous expliquer au Comité le point de vue de votre gouvernement au sujet de l'ANASE et préciser si c'est un outil utile? Parvient-elle à réduire les tensions? On a l'impression qu'elle ne parvient pas à réduire les tensions dans la région.

• (1845)

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: La mer des Philippines occidentale représente un enjeu extrêmement important pour les Philippines. Nous sommes aux premières lignes des efforts visant à affirmer l'intégrité de l'UNCLOS, la Conférence des Nations unies sur le droit de la mer, à titre de constitution des océans.

Nous avons également à notre actif la décision contraignante sur le plan juridique qui a été rendue par la Cour permanente d'arbitrage en 2016.

Nous sommes prêts à utiliser tous les processus et tous les moyens accessibles, pacifiques et diplomatiques pour parvenir à un règlement et à une résolution pacifiques des problèmes en mer de Chine méridionale, c'est-à-dire en mer des Philippines occidentale. L'ANASE reste l'un des outils les plus importants à notre disposition. Nous continuons à discuter avec la Chine dans le cadre de l'ANASE, afin d'examiner les mécanismes qui permettent de gérer les tensions et de progresser de manière constructive. L'ANASE reste donc une plateforme très importante pour nous.

M. Tom Kmiec: Ma deuxième question porte sur l'initiative la Ceinture et la Route. Je remarque que votre gouvernement s'est retiré de cette initiative en 2023. Nos deux gouvernements sont toujours membres de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures. Cette banque est un élément essentiel du financement des projets entrepris dans le cadre de l'initiative la Ceinture et la Route, mais votre gouvernement s'est retiré de l'initiative en 2023.

J'aimerais connaître la position de votre gouvernement sur les raisons de ce retrait. Votre gouvernement envisage-t-il de se retirer ensuite de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: En raison de l'évolution de la situation dans de nombreuses parties du monde, y compris dans notre région, et des impératifs du développement économique, nous avons procédé à un recalibrage de certains de nos engagements. L'examen de tous ces éléments est toujours en cours, et nous procéderons à des rajustements en fonction de notre intérêt national, en particulier à ce moment-ci, et en fonction de l'intérêt économique de notre pays. Nous ferons les meilleurs choix pour notre peuple.

M. Tom Kmiec: Dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, de nombreux pays ont leur propre partie à cet égard. Les Philippines sont mentionnées, mais généralement dans le cadre d'autres stratégies en cours. Elles n'ont pas leur propre partie distincte.

Selon vous, est-ce la place que les Philippines devraient occuper dans la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique? Auriez-vous aimé que l'on consacre plus de temps à faire des Philippines un allié plus important? Ce n'est peut-être pas le cas — vous êtes peut-être satisfaite de travailler par l'entremise de l'ANASE, qui est une occasion de travailler avec votre gouvernement —, mais si c'est le cas, quels sont les domaines dans lesquels le Canada pourrait mieux coopérer avec le gouvernement des Philippines?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, nous aimons penser que notre pays représente un intérêt particulier pour le Canada, principalement en raison de la diaspora d'un million de personnes qui nous a unis comme une famille.

Même s'il n'y a pas de partie expressément consacrée aux Philippines dans la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, le Canada a choisi les Philippines comme site du centre régional de l'Indo-Pacifique pour l'agriculture et l'agroalimentaire, et nous pensons donc que le Canada reconnaît l'importance des Philippines dans l'architecture régionale.

M. Tom Kmiec: Au-delà de l'ANASE, quelles sont, selon vous, les autres occasions que le Canada pourrait saisir avec des organismes régionaux tels que la Coopération économique Asie-Pacifique, ou l'APEC, et d'autres pour accroître son engagement dans la région? Il serait également utile de connaître l'expérience de votre gouvernement à cet égard. Quelles ont été les réussites? À quelles organisations non membres de l'ANASE, comme l'APEC, par exemple, devrions-nous essayer de participer?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: C'est une question très importante.

Nous sommes très heureux de constater que le Canada joue un rôle plus actif dans la région. Nous attendons avec impatience la présidence canadienne du G7 l'an prochain, car nous pensons qu'il s'agit d'une plateforme très importante pour permettre au Canada

d'en faire davantage pour la région et de lancer des initiatives et des programmes qui bénéficieront aux populations des deux côtés du Pacifique.

M. Tom Kmiec: Il est intéressant que vous ayez mentionné le G7, mais qu'en est-il de la présidence canadienne de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, ou le PTPGP? Est-ce que cela n'intéresse pas votre gouvernement ou est-ce que ce qui se passe au G7 a un impact plus important dans votre région, et dans votre pays en particulier, que le PTPGP? Pourquoi cette priorité?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Toutes les institutions régionales travaillent en symbiose. Nous pensons que chacune d'entre elles apporte une contribution unique.

De nombreuses personnes attendent avec impatience la présidence canadienne du G7, car c'est l'organisation au sein de laquelle la plupart des grandes puissances de la région se rencontrent pour discuter, mais cela ne diminue en rien l'importance du PTPGP, en particulier dans la région.

M. Tom Kmiec: Selon vous, quelles sont les occasions commerciales que le Canada n'a pas encore examinées en ce qui concerne les Philippines, au-delà, évidemment, de la très grande diaspora et de la main-d'œuvre? De nombreuses personnes possèdent des compétences importantes dont nous avons besoin au Canada. Sur le plan du commerce des biens et des services, quelles sont, selon vous, les possibilités de ventes offertes au marché canadien aux Philippines?

• (1850)

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: C'est une question très importante pour notre pays.

L'un des défis que nous devons relever aujourd'hui est celui de l'énergie. Les Philippines dépendent largement de la production d'énergie à partir de combustible et de pétrole, qui représente environ 60 % de notre bouquet énergétique. Nous venons d'envoyer ici une mission composée de représentants de notre ministère de l'Énergie, de notre ministère de la Science et de la Technologie et du secteur privé pour étudier les possibilités de tirer des leçons du Canada dans le domaine de l'énergie nucléaire.

Nous avons également modifié notre loi sur les énergies renouvelables pour permettre aux entreprises étrangères de participer pleinement à notre secteur des énergies renouvelables. Ce sont des secteurs que les entreprises canadiennes pourraient vouloir considérer.

Le président: Je vous remercie, monsieur Kmiec.

La parole est maintenant à Mme Yip. Elle a six minutes.

Mme Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.): *Mabuhay.* Je souhaite la bienvenue à tous les témoins d'aujourd'hui et à l'ambassadrice, Mme Austria.

Que pense le gouvernement des Philippines de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Le gouvernement des Philippines accueille très favorablement la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. Nous considérons le Canada comme un ami et un partenaire de longue date et nous nous réjouissons du renouvellement de son engagement dans la région.

Mme Jean Yip: Y a-t-il une ingérence étrangère de la Chine aux Philippines?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: L'ingérence étrangère est un problème qui, je crois, touche la plupart des pays de la région. Nous envisageons de travailler avec des États aux vues similaires pour nous assurer que nous ne subissons pas cette influence malveillante.

Mme Jean Yip: Avez-vous, à l'instar de Taïwan, une entité, comme un organisme sans but lucratif, qui aide vos citoyens à s'y retrouver malgré la désinformation?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Il n'y a pas d'organisme gouvernemental qui fait cela...

Mme Jean Yip: Qu'en est-il des organisations non gouvernementales?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Il y a de nombreux organismes non gouvernementaux qui s'emploient à vérifier les faits. Ils mettent les bouchées doubles pour essayer de détecter la désinformation afin de rendre accessible de l'information dont la véracité est confirmée.

Il y a aussi des organismes gouvernementaux, comme l'Agence d'information des Philippines, qui contribuent activement à cet effort.

Mme Jean Yip: Quelqu'un a-t-il déjà été accusé d'ingérence étrangère?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Pas à ma connaissance.

Mme Jean Yip: Vous avez mentionné dans votre déclaration préliminaire que l'ANASE est neutre. Estimez-vous que l'ANASE a su soutenir efficacement les Philippines?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: L'ANASE continue de nous offrir une excellente tribune pour poursuivre les discussions avec les autres parties, même sur les questions les plus litigieuses.

À ce titre, l'ANASE a donc effectivement pu aider les Philippines, car il est toujours préférable de discuter.

Mme Jean Yip: C'est vrai.

Vous avez indiqué vous servir de l'ANASE pour avoir des échanges avec la Chine.

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Oui, entre autres, car nous utilisons tous les moyens à notre disposition. Nous discutons avec la Chine de façon bilatérale, aussi bien que via différents forums régionaux et sur des tribunes comme les Nations unies.

Mme Jean Yip: Pensez-vous que le code de conduite produit les résultats escomptés pour les pays de l'ANASE et notamment pour les Philippines?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Nous souhaiterions un code de conduite plus souple, mieux actualisé et plus contraignant.

Mme Jean Yip: Il y a eu des quasi-collisions entre le Canada et la Chine, que ce soit dans les airs ou par bateau dans le détroit de Taïwan. La Cour permanente d'arbitrage a rendu un jugement déclarant sans effet légal les droits sur les ressources ou les eaux. Comment votre gouvernement gère-t-il ces quasi-collisions?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Nous avons fait preuve de beaucoup de patience et de retenue dans le traitement des différends. Nous croyons que la loi nous est favorable. Nos revendications concernant la mer des Philippines occidentale ne sont

pas le simple fruit de notre imagination. C'est une souveraineté qui nous est accordée par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, et qui a été confirmée par le jugement de la Cour permanente d'arbitrage en 2016. Nous savons ce qui est juste, nous savons ce qui nous appartient et nous sommes prêts à le défendre.

• (1855)

Mme Jean Yip: De nombreux pays de l'ANASE souhaitent que les États-Unis et la Chine demeurent sur la même longueur d'onde. Comment les Philippines se situent-elles au regard des relations entre les États-Unis et la Chine?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Les deux pays sont très importants pour la région. Aux Philippines, par exemple, la Chine est un voisin très proche et notre principal partenaire commercial. Pour leur part, les États-Unis sont notre seul allié en vertu d'un traité. Nous croyons que ces deux puissances doivent avoir un rôle à jouer, mais ce, de façon constructive. Nous ne pensons pas avoir à choisir un camp.

Mme Jean Yip: La Journée de l'amitié entre les Philippines et la Chine a eu lieu hier, le 9 juin. Comment parvenez-vous à entretenir des liens interpersonnels avec les Chinois malgré les enjeux maritimes?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Nous avons toujours soutenu que nos problèmes dans la mer des Philippines occidentale ne sont pas représentatifs de notre relation d'ensemble avec les Chinois. De nombreux Philippines ont des attaches familiales avec la Chine, et des liens économiques très forts unissent nos deux pays. Nous avons beaucoup de caractéristiques culturelles en commun. Les liens interpersonnels ont toujours été les meilleurs garants de nos très bonnes et saines relations, et la question de la mer des Philippines occidentale est un enjeu distinct.

Mme Jean Yip: Vous avez parlé du commerce entre le Canada et les Philippines et de son importance. J'ai remarqué que les fournitures électroniques ou électriques comptent pour une grande partie de vos échanges commerciaux avec le Canada. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est exactement?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Les Philippines sont l'un des plus grands fournisseurs de câbles d'allumage pour le Canada. C'est notre principal produit d'exportation vers votre pays, mais la balance commerciale a généralement été en faveur du Canada. Nous nous efforçons maintenant d'élargir la portée de nos échanges pour qu'ils correspondent davantage au stade où en sont rendues nos relations.

Le président: Merci, madame Yip. Votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant vous inviter à vous assurer que vos oreillettes sont activées, à moins que votre français soit aussi bon que celui de M. Bergeron, ce qui ne serait pas peu dire.

Si vous êtes prêt, monsieur Bergeron, les six prochaines minutes vous appartiennent.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, votre Excellence, ainsi que vos collaborateurs et collaboratrices, d'être des nôtres ce soir. Comme vous avez probablement pu...

[Traduction]

Nous éprouvons des difficultés techniques. Un instant, s'il vous plaît.

Un député: Ha, ha!

Le président: Le chronomètre a été arrêté pendant que les arbitres revoient le jeu.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Nous allons reprendre là où nous en étions.

Je vous remercie, encore une fois, Votre Excellence, ainsi que votre collaborateur et votre collaboratrice, d'être des nôtres ce soir. Vos commentaires nous seront des plus utiles pour l'étude que nous faisons présentement sur la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique.

Comme vous avez pu le constater par les questions de mes collègues, nous sommes un peu fascinés par ce forum qu'est l'ANASE, soit l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Vu d'ici, ce forum nous semble un peu étrange, dans la mesure où on y retrouve des pays qui, pour certains, sont des démocraties et, dans certains cas, des régimes plus autoritaires. Certains pays ont une relation plus amicale avec la République populaire de Chine, alors que d'autres pays ont une relation plus tendue avec la République populaire de Chine. Certains pays ont une relation plus amicale avec les États-Unis d'Amérique, alors que d'autres ont une relation plus tendue avec les États-Unis d'Amérique. Malgré tout, tout cela tient en place et le groupe parvient à poursuivre la mission qu'il s'est donnée.

Ma question est fort simple, et j'ai déjà eu l'occasion de la poser à des témoins antérieurs: peut-on imaginer une ligne rouge qui ne devrait pas être franchie par la République populaire de Chine pour mettre à mal la neutralité de l'ANASE? On peut penser, par exemple, aux différentes violations, aux différentes agressions dont sont victimes vos garde-côtes, pêcheurs dans la mer de Chine méridionale.

• (1900)

[Traduction]

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: C'est une question très importante et fort délicate. L'ANASE existe depuis 1967, et j'ai eu la chance de travailler sur de nombreux dossiers depuis mon arrivée au ministère. Nous avons vu l'ANASE grandir et évoluer en tant qu'organisation pour traiter de nombreux sujets délicats. Nous aimons croire que l'ANASE gère efficacement ces enjeux, et nous espérons qu'aucune de ces lignes rouges ne sera franchie. C'est pourquoi nous continuons à travailler ensemble avec beaucoup d'intensité pour nous assurer que les problèmes sont gérés et réglés de manière pacifique.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: J'aimerais revenir à la question qui vous a été posée par Mme Yip quant à la réaction, l'attitude, le soutien offert par l'ANASE et ses membres à la suite des diverses opérations de harcèlement dont vos navires sont victimes de la part de la République populaire de Chine. Je pense notamment à un incident qui a eu lieu, près des îles Spratleys, il y a quelques semaines: des navires philippins souhaitaient évacuer un de leurs ressortissants vers un hôpital, et des garde-côtes chinois ont bloqué le passage.

Quand ce genre de situation se produit, l'ANASE intervient-elle? Si c'est le cas, quel est le soutien, quelle est l'intervention de l'ANASE?

[Traduction]

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Nous avons eu beaucoup de chance. Je vous remercie d'exprimer votre préoccupation à l'égard de cet incident. Ce fut une situation très troublante pour les Philippines. Nous avons indiqué très clairement qu'il s'agissait d'une évacuation médicale, mais on a continué de s'en prendre à nos bateaux.

Nous avons essayé, encore une fois, de gérer la situation pour nous assurer qu'elle ne dégénère pas et qu'il n'y ait pas de débordement de violence d'un côté comme de l'autre. Encore une fois, l'ANASE nous a aidés en nous offrant une tribune pour discuter de ces questions. On continue d'y négocier en vue de la mise en place d'un code de conduite pour éviter les problèmes de ce genre. Nous n'en sommes pas encore là, mais nous continuons de nous rapprocher de cet objectif.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Merci.

Au 34^e sommet de l'ANASE, en 2019, l'organisation a publié ses propres points de vue sur l'Indo-Pacifique. Nous avons pris quelques années de plus pour arriver à notre propre stratégie pour l'Indo-Pacifique.

Si vous aviez à comparer les visions de l'Indo-Pacifique de l'ANASE et du Canada, quelles ressemblances et quelles différences verriez-vous entre ces deux visions?

[Traduction]

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Je vous remercie d'avoir mentionné la perspective de l'ANASE sur l'Indo-Pacifique. Les deux documents sont en fait très semblables en ce sens qu'ils aspirent à la conclusion d'un accord multilatéral en vertu duquel tous les pays limitrophes du Pacifique, et tous les États de la région, s'engageraient de façon constructive à assurer un ordre fondé sur des règles, parce que c'est ainsi que l'on pourra tendre vers la sécurité, la stabilité et la croissance. Les deux documents prévoient des investissements très concrets en ce sens. Le fait que le Canada ait élaboré sa propre stratégie est vu d'un très bon œil parce que d'autres pays de la région, comme la Corée et le Japon, avaient aussi des documents similaires.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie; mon temps de parole est malheureusement écoulé.

[Traduction]

Le président: Madame McPherson, les six prochaines minutes sont à vous.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup, Votre Excellence, d'être ici aujourd'hui.

Je remercie votre équipe de s'être jointe à vous.

L'une de mes préoccupations en ce qui concerne la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, c'est que je ne pense pas qu'elle accorde suffisamment d'importance aux droits de la personne. Nous avons exercé des pressions pour que l'on y traite davantage de ces droits, et nous réclamons depuis longtemps que le Canada accorde plus d'attention aux droits de la personne dans ses relations diplomatiques, commerciales et de sécurité avec d'autres pays.

Plusieurs organisations de défense ont exprimé de graves préoccupations au sujet du bilan en matière de droits de la personne des gouvernements qui se sont succédé aux Philippines. En fait, tant à Ottawa que dans ma circonscription d'Edmonton Strathcona, des Philippins m'ont fait part de leurs préoccupations au sujet des droits de la personne dans leur pays. On s'inquiète notamment des exécutions extrajudiciaires, des bombardements aériens aveugles de zones civiles et des attaques contre des militants politiques, des journalistes, des membres de syndicats et des Autochtones. Je constate que le bilan en la matière semble s'améliorer sous l'égide du gouvernement actuel qui permet maintenant à des experts des droits de la personne des Nations unies d'entrer au pays.

J'aimerais simplement vous poser deux questions. Premièrement, quelles mesures votre gouvernement prend-il en réponse aux préoccupations soulevées par les Philippines au sujet des droits de la personne?

Deuxièmement, votre gouvernement a-t-il accepté de coopérer avec la Cour pénale internationale dans le cadre de ses enquêtes sur les crimes contre l'humanité, y compris pendant la guerre anti-drogue?

• (1905)

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Je vous remercie de cette question très importante.

Tout comme le Canada, les Philippines accordent une grande importance à la protection des droits de la personne. Sous l'administration actuelle, il y a eu des enquêtes très rigoureuses sur les allégations de violation des droits de la personne, et en particulier sur les exécutions extrajudiciaires. Même notre Parlement actuel lance sa propre enquête.

Étant donné que nous menons notre enquête sur toutes ces questions, nous croyons que ce n'est pas le moment approprié pour faire intervenir d'autres parties, puisque nos propres mécanismes internes fonctionnent, et ils fonctionnent bien.

Mme Heather McPherson: Merci.

La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique indique que « le Canada augmentera également son aide internationale féministe afin de relever les défis régionaux en matière de développement, de faire progresser les efforts collectifs en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, et de continuer à défendre les droits de la personne dans la région, notamment les droits des femmes ». Nous avons bien sûr une politique d'aide internationale féministe.

Étant donné que cela fait partie de notre Stratégie pour l'Indo-Pacifique, quelle devrait être l'approche du Canada pour favoriser la protection des droits de la personne, et particulièrement des droits des femmes, aux Philippines et dans toute la région indo-pacifique?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Les Philippines ont notamment revendiqué une meilleure protection des droits des travailleurs étrangers temporaires. Un dixième de la population philippine vit et travaille à l'étranger. Bon nombre de ces Philippines sont des travailleurs étrangers temporaires. Le gouvernement des

Philippines a toujours été aux premières lignes des efforts déployés sur de nombreux tableaux pour assurer la protection des travailleurs étrangers temporaires.

Nous nous réjouissons donc vivement qu'un de vos comités sénatoriaux ait mené une étude sur les droits des travailleurs étrangers temporaires. Nous avons rencontré la sénatrice Ratna Omidvar la semaine dernière, et nous nous sommes engagés à l'aider en lui fournissant toute l'information dont elle pourrait avoir besoin. Elle a parlé à de nombreux travailleurs étrangers temporaires philippins au Canada.

Vous serez peut-être aussi intéressée d'apprendre que les Philippines sont, si je ne m'abuse, le seul pays au monde à avoir posté dans ses ambassades et ses consulats des agents du travail et du bien-être social pour veiller à ce que les droits de nos travailleurs étrangers temporaires soient adéquatement protégés dans les différents pays d'accueil. Comme c'est le cas au Canada, les femmes employées comme aides familiales comptent pour une bonne partie de nos travailleurs étrangers temporaires.

Mme Heather McPherson: C'est effectivement le cas. Je dois souligner que les Nations unies ont en fait blâmé le Canada pour la piètre qualité de son programme des travailleurs étrangers temporaires en ce sens qu'il y a un risque élevé de travail forcé ou d'esclavage moderne. Il va de soi que les femmes qui travaillent comme aides familiales sont parmi les plus vulnérables.

J'ai une autre question à vous poser au sujet des objectifs que le Canada devrait cibler aux Philippines. Nous savons que les projets de développement international s'inscrivent dans la Stratégie pour l'Indo-Pacifique. Des fonds ont été attribués à cette fin. Pouvez-vous nous parler des types de projets de développement international sur lesquels, selon vous, le Canada devrait se concentrer dans le cadre de son engagement aux Philippines?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Je vous remercie de cette question très importante. C'est quelque chose qui nous tient beaucoup à cœur.

Le Canada a été un partenaire très important des Philippines en matière de coopération au développement, mais j'ai constaté que le Canada ne laisse pas une empreinte très marquée dans la région, surtout à ce chapitre de la coopération, car sa démarche est plutôt discrète. J'ai même déjà parlé d'une empreinte « invisible », du fait que le Canada participe à de nombreux projets différents, mais à petite échelle.

Nous avons recommandé à nos interlocuteurs d'Affaires mondiales Canada de consulter le gouvernement philippin afin que nous puissions travailler ensemble à des projets de développement qui auront une plus grande incidence. Par exemple, il y a les bourses et programmes d'échanges éducationnels pour le développement Canada-ANASE. Il s'agit de bourses pour des programmes d'études ou de recherche de huit mois. Il peut y avoir 100 chercheurs aux Philippines qui font des travaux sur 100 sujets différents. Nous avons suggéré que l'on investisse, par exemple, dans des programmes de maîtrise dans des domaines qui sont importants pour nous, comme la recherche scientifique marine, compte tenu de la dégradation de notre environnement marin. Si le Canada pouvait financer 10 chercheurs qui font leur maîtrise ou leur doctorat en recherche scientifique marine, cela pourrait avoir un impact énorme et tangible tout en allant tout à fait dans le sens des objectifs de développement national des Philippines.

• (1910)

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame McPherson.

Nous passons maintenant à M. Chong pour une période de cinq minutes.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue, madame l'ambassadrice. Je suis heureux de vous voir ici. Je vous remercie de vos commentaires.

J'aimerais parler un peu de quelque chose que vous avez mentionné plus tôt dans votre témoignage lorsque vous avez traité de la coopération en matière d'énergie. Je crois comprendre que vos réserves de gaz naturel ont fortement diminué au cours des dernières années et que vous êtes à la recherche de nouvelles sources d'énergie. Vous avez mentionné les énergies renouvelables, ce qui est encourageant, ainsi que le nucléaire.

Je me demande si vous n'auriez pas besoin de remplacer le charbon et le pétrole dans votre bouquet de sources d'énergie et d'électricité.

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: La question de l'énergie est très importante pour les Philippines. L'une des raisons pour lesquelles il n'y a pas beaucoup d'emplois dans le secteur manufacturier philippin, c'est que l'énergie coûte cher. À l'heure actuelle, 60 % de notre approvisionnement énergétique vient du charbon et du pétrole, et environ 32 % des énergies renouvelables. Si nous devons compter uniquement sur nos propres sources d'énergie renouvelable, nous n'atteindrions pas les 30 %.

Pour y arriver, nous devons vraiment nous associer à d'autres pays, comme le Canada, qui ont une vaste expérience en matière d'énergie renouvelable propre. Nous sommes déterminés à améliorer la teneur de notre bouquet énergétique d'ici 2030, avec une autre cible pour 2050, mais nous avons besoin de l'aide de nos amis et alliés pour y parvenir.

L'hon. Michael Chong: Le gouvernement des Philippines aurait approuvé, il y a quelques années, la toute première installation de gaz naturel liquéfié au pays. Je crois qu'elle a été mise en service il y a un an. Est-ce exact?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Oui.

L'hon. Michael Chong: Y a-t-il d'autres propositions d'entreprises du secteur privé que le gouvernement des Philippines envisage d'approuver pour l'établissement de nouvelles installations de gaz naturel liquéfié?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Oui, il y a des propositions sur la table. Le gouvernement des Philippines continue d'encourager les investissements dans le gaz naturel liquéfié. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons révisé notre loi sur l'énergie renouvelable. Nous autorisons ainsi la propriété étrangère à 100 % dans ce secteur afin d'inciter plus d'acteurs étrangers à se lancer dans l'aventure.

L'hon. Michael Chong: Tout d'abord, je suppose, d'après ce que j'ai lu, que la majeure partie de l'énergie achetée pour votre réseau électrique est acquise par des entreprises du secteur privé.

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Oui.

L'hon. Michael Chong: Je vous remercie de cette précision.

La plus grande partie de cette énergie est-elle achetée sur le marché libre ou dans le cadre de contrats à long terme négociés par ces entreprises du secteur privé?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Normalement, elle est achetée sur le marché libre.

L'hon. Michael Chong: Eh bien, comme vous le savez, madame l'ambassadrice, une nouvelle installation pour l'exportation du gaz naturel liquéfié, notre première, sera mise en service dans quelques années à peine, espérons-le, sur le littoral de la Colombie-Britannique. Il sera ainsi possible d'expédier du gaz naturel liquéfié canadien vers la région indo-pacifique. Je pense qu'il y a beaucoup d'intérêt ici pour l'expansion de ce marché d'exportation, ce qui, je pense, profiterait aux Philippines. Je remarque également que vous avez mentionné que 60 % de votre production d'électricité provient du pétrole et du gaz. Le charbon fait également partie de l'équation, si je ne m'abuse.

• (1915)

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Oui.

L'hon. Michael Chong: Ces sources énergétiques produisent beaucoup plus d'émissions de gaz à effet de serre que le gaz naturel liquéfié. Par conséquent, je me demande si le gouvernement des Philippines ne souhaiterait pas travailler en plus étroite collaboration avec le gouvernement du Canada, non seulement en ce qui concerne le nucléaire et les énergies renouvelables, mais aussi pour l'importation du gaz naturel liquéfié canadien.

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Il y a un intérêt très net pour toutes les sources d'alimentation qui vont nous aider à améliorer notre bouquet énergétique. Le problème résidait au départ dans les difficultés associées au transport du gaz naturel liquéfié, mais maintenant que le Japon s'est engagé à en acheter une énorme quantité, cela change la donne parce que si ce gaz peut se rendre au Japon, il y a une très forte possibilité qu'il devienne rentable de l'acheminer aux Philippines. Par conséquent, nous suivons la situation de très près.

L'hon. Michael Chong: Je suppose que vous faites référence à la directive du gouvernement japonais qui a demandé à Mitsubishi de conclure des contrats permettant l'approvisionnement à long terme en gaz naturel liquéfié pour la croissance économique future du Japon.

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Oui.

L'hon. Michael Chong: Merci. C'est très utile.

Merci beaucoup, madame l'ambassadrice, de votre témoignage.

Le président: Les cinq prochaines minutes seront partagées entre M. Erskine-Smith et M. Drouin.

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Madame l'ambassadrice, je vous remercie du temps que vous nous accordez. J'ai deux questions à vous poser. Premièrement, il s'agit d'une étude réalisée par le Comité sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine. Selon vous, qu'est-ce qui manque à la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, ou comment pouvons-nous bonifier la relation entre le Canada et les Philippines pour atteindre un des objectifs de la Stratégie, qui est de contrer l'influence de la Chine dans la région?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Nous croyons que la Stratégie pour l'Indo-Pacifique est une très bonne première étape. Ce que les gens surveillent dans la région, c'est la façon dont elle sera mise en œuvre. Le Canada a pris d'excellentes premières mesures, comme la mise en place des mécanismes appropriés et de la plaque tournante régionale pour l'agriculture et l'agroalimentaire. Nous nous intéressons à la façon dont la stratégie se traduira par des projets et des initiatives concrets, grâce auxquels la présence du Canada dans la région se fera sentir et sera mieux comprise.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Je vous remercie.

Ma dernière question porte davantage sur les droits de la personne. Je trouve très intéressant de voir que Maria Ressa a remporté le prix Nobel. Il y a tout juste un mois, elle était conférencière à la collation des grades de Harvard. Pourtant, même si elle a été acquittée de certaines accusations à l'automne, je crois savoir que d'autres sont toujours en instance. C'est sous le régime précédent qu'elle a été ciblée, je dirais, pour avoir miné l'intégrité journalistique.

Quelle est la situation là-bas, et que pense le gouvernement du journalisme de Maria Ressa?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Le fait qu'elle ait été acquittée de certaines des accusations portées contre elle montre que le système de justice fonctionne. Cela prend parfois du temps, mais le système de justice fonctionne. Il donne un sentiment de stabilité et de structure. Nous suivons de près l'évolution de l'affaire, qui relève maintenant de l'organe judiciaire de notre gouvernement.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Drouin, vous avez la parole.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Je vous remercie.

Je tiens à vous remercier, madame l'ambassadrice, de témoigner devant ce comité.

Vous avez mentionné une chose importante, qui me tient à cœur, et c'est la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, mais surtout le fait que nous avons pour la première fois un bureau pour l'agriculture et l'agroalimentaire à Manille. Au Canada, nous avons de la chance. Nous avons de vastes terres alors que nous sommes 40 millions d'habitants. De votre côté, vous avez près de 120 millions de personnes qui se partagent 300 000 kilomètres carrés de masse terrestre.

Par conséquent, lorsque nous parlons de sécurité, il est évidemment important de nourrir sa population. Je veux simplement que vous nous parliez de ce que cela a signifié pour vous lorsque le ministre était là en février pour annoncer l'ouverture officielle du bureau. Plus important encore, il a dit que les agriculteurs canadiens sont maintenant prêts à nourrir une partie de votre population, qu'il est important de maintenir cette relation à l'échelle humaine et, surtout, que l'alimentation est toujours un facteur important dans les discussions et l'établissement de relations.

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Je remercie le président pour cette question très importante et pour la grande contribution que le Canada a apportée aux Philippines en matière de sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire est une très grande priorité. Lorsque le ministre MacAulay était à Manille, j'ai eu le privilège de m'y trouver en même temps.

Il y avait un côté personnel à cette histoire. Une ONG des Philippines achète des graines de pommes de terre de semence Granola qui viennent de l'Île-du-Prince-Édouard, les apporte aux Philippines et les distribue à au moins cinq collectivités autochtones sur place. Grâce à ces semences, la productivité des producteurs de pommes de terre de ces cinq régions a presque doublé. À l'occasion de la visite du ministre MacAulay, huit ou dix de ces agriculteurs ont fait six heures de route à partir de leurs collectivités montagneuses pour présenter leurs récoltes au ministre.

J'en ai été témoin, et c'était un rappel très touchant de l'aide que le Canada a fournie et de la collaboration... La possibilité que les relations bilatérales améliorent la vie des gens sur le terrain est très importante pour nous. En travaillant ensemble et en tirant parti des relations bilatérales, nous pouvons assurer un meilleur avenir à de nombreuses personnes.

À mon avis, c'est une occasion en or pour les relations entre les Philippines et le Canada.

• (1920)

M. Francis Drouin: Dans les échanges commerciaux, il arrive souvent que certains pays — sans les nommer — mettent fin unilatéralement aux échanges ou imposent des barrières non commerciales pour une raison ou une autre.

Croyez-vous que le Canada pourrait un jour faire une telle chose aux Philippines, ou avons-nous un lien fort entre les deux pays, d'autant plus qu'il est question d'exporter des aliments vers votre pays?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Le Canada et les Philippines partagent depuis longtemps des valeurs communes, y compris la primauté du droit et la démocratie. Je pense que s'il y avait un différend entre les Philippines et le Canada, nous pourrions le régler de façon pacifique sans recourir à des mesures économiques.

M. Francis Drouin: Merci beaucoup.

Le président: Nous passons maintenant à M. Bergeron, qui a deux minutes et demie.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

Tout au début de mai dernier, les Philippines, le Japon, les États-Unis et l'Australie ont tenu la deuxième réunion des chefs de la défense de ces quatre pays à Hawaï, la première ayant eu à Singapour, le 3 juin 2023. Au cours de cette rencontre, les chefs de la défense ont réaffirmé leur vision partagée d'une région indo-pacifique libre, ouverte, sécuritaire et prospère. Ils ont par ailleurs exprimé de graves préoccupations concernant la situation en mer de Chine orientale et en mer de Chine méridionale. Ils se sont vivement opposés à l'utilisation dangereuse de navires de la garde côtière et des milices en mer de Chine méridionale.

En septembre 2023, vous vous en souviendrez, dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, deux navires de la Marine royale canadienne ont pris part à des exercices navals communs avec la marine philippine en mer de Chine méridionale.

Pensez-vous que l'ensemble des pays qui partagent cette vision de l'Indo-Pacifique devraient prendre part à ces rencontres des chefs de la défense?

J'ai une question complémentaire à vous poser. Pourquoi, selon vous, le Canada n'en fait-il toujours pas partie?

[Traduction]

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Les Philippines ont toujours appuyé le resserrement des relations du Canada dans la région.

Certains mécanismes, notamment le Sommet de l'Asie de l'Est et la Réunion élargie des ministres de la Défense de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, ou ANASE, présentent des défis administratifs. Nous continuons toutefois de discuter avec nos partenaires — tant de l'ANASE qu'avec nos partenaires bilatéraux — de la façon dont nous pouvons mobiliser plus de gens.

Nous pouvons faire participer plus de partenaires à ces discussions et activités, car il y a selon nous beaucoup plus de pays qui ont un intérêt égal dans les questions dont nous discutons.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Dans votre allocution d'ouverture, vous avez fait état de la perception du Canada à la suite d'un programme ou d'un projet particulier. Comment les Philippines perçoivent-elles la contribution, la participation ou la présence militaire canadienne dans les eaux du Pacifique?

[Traduction]

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Permettez-moi de parler d'une enquête menée très récemment auprès des pays de l'ANASE. On nous a demandé de classer les relations de dialogue entre nos partenaires et nous. Dans l'enquête, le Canada est malheureusement arrivé presque en dernier — c'était la Nouvelle-Zélande — pour la plupart des pays, à l'exception des Philippines. Aux Philippines, le Canada se classait au sixième ou au septième rang parmi nos partenaires de dialogue.

• (1925)

M. Stéphane Bergeron: Comment expliquez-vous ce résultat?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Nous sommes plus que des amis. Nous sommes une famille.

Le président: C'est très bien.

Je vous remercie.

Madame McPherson, vous avez deux minutes et demie.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais presque que nous arrêtions de dire que nous sommes une famille. J'ai l'impression que c'est un bon prétexte pour relâcher nos efforts...

J'aimerais revenir sur quelque chose que vous avez dit dans votre déclaration préliminaire. Vous avez parlé du multilatéralisme et de son importance pour l'avenir, et du fait que le gouvernement philippin croit fermement en l'ordre fondé sur des règles. Vous avez parlé d'essayer de rendre le processus plus constructif et plus équitable.

Selon vous, quel rôle le gouvernement philippin pourrait-il jouer à cet égard, et comment le Canada pourrait-il y contribuer?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Premièrement, nous avons beaucoup investi pour assurer le respect de la primauté du droit. Par exemple, nous avons porté notre différend concernant la mer occidentale des Philippines devant la Cour permanente d'arbitrage, ce qui nous a coûté beaucoup d'argent, de temps et de réputation. C'était simplement pour faire valoir que les droits l'emportent. Nous pouvons nous rabattre sur la primauté du droit alors que le monde semble s'embraser.

Le Canada est un partenaire tout à fait naturel dans cet effort. Nous lui sommes donc très reconnaissants de ses déclarations cohérentes en faveur de la décision arbitrale, et de sa prise de position dans les situations où les Philippines sont harcelées dans sa mer occidentale. La position active et constante du Canada en faveur des Philippines et de la primauté du droit, en particulier de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, est un rappel très puissant que le Canada est un acteur très important dans la région du Pacifique.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup.

Comme je représente une importante population philippine, je sais qu'en Alberta, il y a un certain nombre de Philippins qui vivent dans cette province, et qui vous remercient beaucoup d'être ici ce soir.

C'est tout pour moi, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie, madame McPherson, et j'abonde dans le même sens. Nous avons une diaspora philippine très importante et très active. Vous connaissez probablement Narima Dela Cruz, et elle est certainement une étoile de notre communauté.

Je vais en profiter pour poser une question.

En ce qui concerne la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, comment voyez-vous la relation du Canada avec la Chine et celle des Philippines avec la Chine? Sont-elles sur un pied d'égalité? De plus, la collaboration des Philippines avec le Canada dans le cadre de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique complique-t-elle vos relations avec la Chine?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Je vous remercie. C'est une question importante et intéressante.

Le Canada et les Philippines ont chacun des défis particuliers à relever dans leurs rapports avec la Chine, et nous avons tous les deux géré la situation différemment à notre façon, mais de façon efficace, je crois.

Plus il y aura de voix pour défendre la primauté du droit, mieux ce sera pour assurer la paix et la stabilité dans notre région. Si nous parlons d'une seule voix contre des questions qui nous sont communes, comme la défense de la primauté du droit et l'équité dans nos rapports avec d'autres pays, c'est un signal très important. Les relations entre le Canada et les Philippines dans le contexte de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, je crois, renforcent nos deux positions dans nos relations avec d'autres puissances.

Le président: Selon les représentants de l'ANASE, qui nous ont rendu visite il y a quelque temps, le Canada devrait envisager une relation continue, étant donné qu'elle se construit sur une longue période. Les Philippines sont-elles du même avis?

S.E. Mme Maria Andrelita Sacramento Austria: Nous accueillons favorablement un partenaire plus constant, plus actif et plus fiable, et nous voyons le Canada de cet oeil.

Il y a le fait que vous êtes en train de mettre en place des institutions dans la région, par exemple, le bureau régional pour l'agriculture et l'agroalimentaire aux Philippines. Développement économique Canada ouvre d'autres bureaux, et l'Institut de financement du développement Canada leur emboîtera bientôt le pas. Vous avez nommé un envoyé spécial pour la région indo-pacifique. Il y a un représentant commercial spécial sur le terrain. Ce sont tous des signes que le Canada se mobilise, et ce sera un engagement à long terme qui est très bien accueilli.

• (1930)

Le président: Votre Excellence, je vous remercie chaleureusement de votre visite ce soir.

Nous allons maintenant faire une pause avant de passer aux travaux du Comité.

M. Tom Kmiec: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Je suis désolé, mais je crois comprendre que nous allons poursuivre jusqu'à 20 heures avec l'ambassadrice. Je me demande si elle dispose de ces 30 minutes supplémentaires.

Le président: Non. L'ambassadrice a eu l'amabilité de déplacer son horaire pour que nous puissions commencer plus tôt.

M. Tom Kmiec: D'accord. Je vous en suis reconnaissant. C'est dommage. J'aurai essayé.

Le président: Pour être honnête avec vous, monsieur Kmiec, j'aurais aimé que nous puissions la convaincre.

Je vous remercie.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>